



# MACHILLY

JUILLET - AOÛT  
2012

Parution N° 101

## DANS CE NUMÉRO :

Compte-rendu séance du 09/07	2
Compte-rendu séance du 06/08	4
Bon voisinage ADMR	5
Pour info	6
Couleurs d'au- tomne	7/8

## Le Mot du Maire

Je tenais à remercier les personnes qui ont largement contribué à la création puis la diffusion du bulletin communal au cours de ces onze années. Gérard, Nathalie et tous ceux qui ont alimenté les colonnes au fil des conseils municipaux, vous avez su maintenir une information complète pour les habitants de la commune.

Largement apprécié, ce bulletin a permis de garder le lien avec vous tous. Il reste un maillon indispensable dans la vie communale.

Avec l'arrivée de Virginie qui maîtrise les applications de mise en page, le témoin lui a été passé à l'occasion de la centième parution.

Avec un peu plus de couleurs, je souhaite qu'il continue à retenir votre attention et je rappelle que vous pouvez toujours nous transmettre vos billets d'humeur.

J'espère que vous avez pu profiter d'un repos mérité et je vous souhaite une rentrée calme et agréable.

Jacques Bouvard

## Sommaire :

- C'est la rentrée!!
- Pourquoi les feux de végétaux sont-ils interdits?
- Comment être un bon voisin?
- Comment retrouver les objets et vêtements oubliés dans la salle des fêtes
- L'avenir de l'ADMR
- Toutes les infos sur Couleurs d'automne!

## C'est la rentrée!!

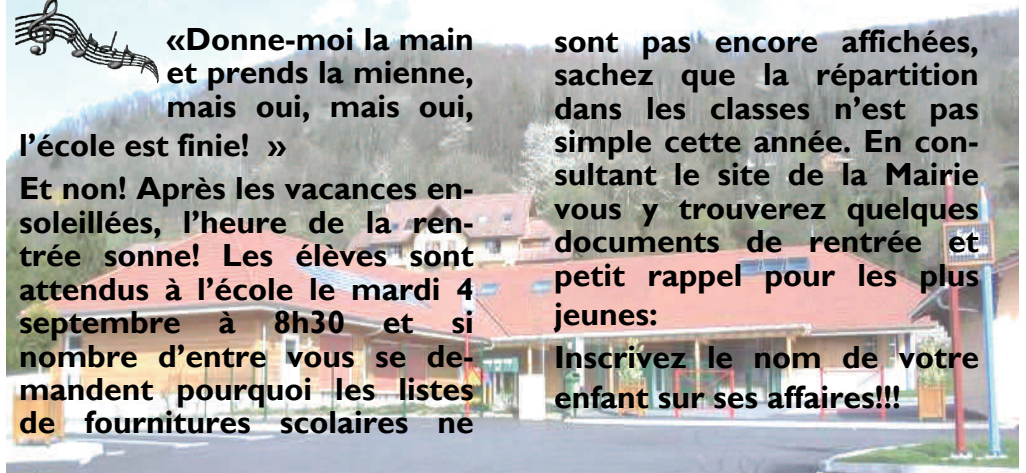


«Donne-moi la main  
et prends la mienne,  
mais oui, mais oui,  
l'école est finie! »

Et non! Après les vacances ensoleillées, l'heure de la rentrée sonne! Les élèves sont attendus à l'école le mardi 4 septembre à 8h30 et si nombre d'entre vous se demandent pourquoi les listes de fournitures scolaires ne

sont pas encore affichées, sachez que la répartition dans les classes n'est pas simple cette année. En consultant le site de la Mairie vous y trouverez quelques documents de rentrée et petit rappel pour les plus jeunes:

Inscrivez le nom de votre enfant sur ses affaires!!!



# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 9 JUILLET 2012

Le compte-rendu de la séance du 11 juin 2012 est approuvé.

## RAPPORTS DES ELUS EN CHARGE D'UNE DELEGATION COMMUNALE OU INTERCOMMUNALE

### MOILLE.PASINI Elisabeth, Conseillère Municipale :

Les travaux de la mise en conformité de l'éclairage public arrivent à leur terme et sont pratiquement achevés. Toutes les armoires ont été changées et il reste à modifier le grand mat central situé place de l'église. Le prochain poteau sera plus discret et moins gourmand en énergie. Il devrait prendre sa place avant la fin de l'année.

### STEHLE Gérard, Conseiller Municipal :

#### Réunion de la commission transport du 21 juin 2012 :

Présentation du bilan annuel de la TP2A : en chiffre : 4 500 000 voyageurs (+8%) un budget de 5 700 000 € (+9%) et des recettes d'un peu plus de 2 100 000 € et une contribution de l'agglomération à hauteur de 3 400 000 €.

Les usagers paient 42% de leur coût réel. La grande majorité des voyageurs sont des utilisateurs réguliers.

Le ProxiTAC est toujours très sollicité. Après quelques difficultés, le nouveau mode de fonctionnement est maintenant accepté et la centrale de réservation a été externalisée pour une réponse plus efficace.

5 bus articulés sont déjà en service et destinés au futur BHNS. Il faudra encore en commander 4 ou 5 pour maintenir la cadence. Il sera nécessaire pour cela d'agrandir le dépôt des bus.

L'Agglomération a accepté de mettre en place à ses frais un service de bus vers le CHAL (nouvel hôpital de Findrol) à raison de 9 dessertes par jour. La création d'un syndicat mixte est attendue pour

officialiser et financer un réseau extérieur à l'Agglomération pour la mise en place d'arrêts intermédiaires.

La construction du CEVA va fortement perturber le déplacement des pendulaires. Actuellement, aux heures de pointe, l'autorail Annemasse – Eaux-vives est déjà bondé. Il faudra donc trouver un mode de substitution pour 300 ou 400 personnes sur ce trajet. Plusieurs scénarii sont proposés mais aucun n'est encore choisi.

Il faudra également revoir la billettique du réseau TAC, pour la rendre compatible avec le réseau des TPG et CFF tout en respectant les exigences de la région.

### Tarification de l'eau :

La commission propose de mettre immédiatement en pratique un futur décret qui protège les consommateurs malchanceux qui auraient une facture d'eau astronomique à cause d'une fuite sur une canalisation. Cette tolérance ne s'applique pas pour des fuites d'appareils ménagers ou sanitaires.

L'accès à l'eau étant un droit fondamental, diverses approches ont été proposées pour permettre aux plus démunis de disposer du minimum d'eau vital : premiers m<sup>3</sup> gratuits, tarif progressif, abandon de créances, etc... avec une aide ciblée du CCAS et du FSL et l'abandon du tarif dégressif actuel.

### Rapport annuel sur l'eau et l'assainissement :

Pas de problème majeur, la qualité de l'eau est quasi parfaite et les ressources en eau sont suffisantes.

La STEP d'Ocybèle fonctionne bien, mis à part quelques rejets exceptionnels lors d'orages violents. Le budget est toujours tendu car la maintenance du réseau coûte très cher.

### KOPEC Martine, Adjointe :

Assemblée Générale de l'A.D.M.R. du 22 juin

2012 :

La Présidente, Madame PLAGNAT Geneviève, a donné sa démission, et bien que des appels à bénévoles aient été lancés, personne n'a repris cette mission.

L'inquiétude générale des salariées a été dissipée lors de l'assurance par les représentants de la Fédération départementale d'un maintien de cette activité qui est très demandée.

Il est noté que le périscolaire fonctionne également très bien.

Foyer Saint-François :

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 27 juin.

Actuellement, 37 adultes sont accueillis en permanence, 6 en journée et 2 pour un internat temporaire de 90 jours.

Une réorganisation a été faite avec des unités qui fonctionnent en autonomie.

Hébergement d'urgence :

La fin de l'hébergement à la sortie de la période hivernale pose des problèmes, le Conseil Général et les assistantes sociales se trouvent confrontées à des résidents avec familles et sans droits qui ne comprennent pas les raisons pour lesquelles ils ne peuvent plus bénéficier de cette aide.

Contrat de cohésion urbaine :

Afin de mettre en synergie les compétences de chaque territoire, une évolution se tend vers un projet social du territoire auquel seront associés pour chaque commune un référent élu et un technicien communal.

**Catherine DEREMBLE, Adjointe :**

Au cours du dernier conseil d'école, il a été porté à connaissance que les inscriptions prévues à la prochaine rentrée scolaire s'élèvent à 102 élèves.

La directrice souhaite vivement l'embauche d'un poste d'Agent Technique Spécialisé des Ecoles maternelles pour les « grandes sections ». Afin

d'étudier cette demande, le Conseil Municipal demande une description de l'emploi du temps afin d'évaluer la nécessité d'un poste supplémentaire à mi-temps.

Le stage de voile se déroulera du 01 au 05 octobre prochain, le coût est de 2 112 €, le financement sera effectué par les familles et le Sou des Ecoles.

Les activités de natation se dérouleront au Centre Vitam, le montant de la dépense est de 4 816 €.

**Subventions aide à domicile en milieu rural, sport et loisirs adaptés du Genevois**

Avis favorable pour: A.D.M.R.: 4 230,62 €

S.L.A.G. : Avis défavorable, une aide est déjà apportée au sport adapté sous forme de subvention auprès de l'Association de Pétanque de Machilly qui accueille des personnes handicapées.

Pour l'année 2012, l'intervention de dératisation confiée à la société AMBOILE sera assurée sur les bords du Foron des communes de Gaillard, Ambilly, Ville la Grand et à Machilly pour les bords du lac.

Le montant total de la prestation effectuée par AMBOILE en 2012 s'élève à : 6 175,17 € TTC.

Comme convenu avec le SIFOR, le coût de ces opérations sont à répercuter sur les communes concernées par le biais d'une convention avec les communes.

Le montant déterminé pour Machilly est de 936,16 €



## **Autres actes réglementaires, Création d'un marché hebdomadaire et fixation des droits de place.**

La Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et le Syndicat des Commerçants non sédentaires de la Haute-Savoie consultés conformément à l'article L 2224-18 du code général des collectivités territoriales ont émis un avis favorable pour la création d'un marché ambulant sur la commune: le marché communal est créé, les droits de place pour la location des emplacements sur le marché communal sont fixés selon le tarif fixé par délibérations des 21 mai 2012 et 11 juin 2012 concernant les redevances d'occupation du domaine public : 10,00 €/mois pour les "permanents", 2,00€ le mètre linéaire pour les saisonniers, le règlement défini par arrêté n°48,2012 régissant spécifiquement l'emplacement dit " parking de la Gare" est appliqué.

### Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols, achat des parcelles boisées

Suite à la proposition des propriétaires de parcelles boisées situées à proximité des Bois du Sauguet et des Tattes, l'achat des parcelles:

Section B 1525 pour 19 ares 57 centiares, Section B 1627 pour 46 ares 84 centiares, Section B 1815 pour 46 ares 84 centiares. Est effectué sur la base d'un montant de 0,15 € le m2.

### Questions diverses:

#### Décision n° 1 -

*Communication de l'avenant n° 1 – maîtrise d'oeuvre - suite à l'ajustement du coût d'objectif de l'aménagement de la Route du Salève présenté par le Cabinet Uguet :*

*Coût d'objectif initial :*

*taux de 6,07 % sur base travaux 244 025,79 € HT : 19 592,37 € HT*

*Coût d'objectif définitif : taux de 6,07 % sur base travaux 261 413,42 € HT:*

*20 647,79 € HT*

*soit un avenant de 1 055,42 € HT.*

**L'ambrosie:** *Cette plante invasive représente un problème de santé publique consécutivement au caractère allergisant de ses pollens. Une action territoriale coordonnée permettrait de lutter contre sa prolifération, un comité de pilotage sera créé prochainement et un référent communal doit être désigné: Monsieur JF MOUCHET.*

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 06 AOUT 2012**

**VENTE FERME DUTIL:** Le Maire rappelle que l'acquisition de ce bien était motivé par le parcellaire. Il avait été convenu de rediviser le tènement en 2 parties et remettre à la vente le bâti. Après division par le géomètre, il restera 1093 m<sup>2</sup> avec le bâtiment. Il est proposé une mise en vente à hauteur de 150.000,00 pour la commune. Après discussion, la proposition est acceptée à l'unanimité.

**MUTUALISATION SERVICE D'URBANISME:** Une étude est menée à l'échelle de l'agglomération pour créer un service d'instruction des demandes d'autorisation à construire (demande préalable, permis de construire...) ainsi que le contrôle de la

conformité des travaux. Chaque commune doit annoncer le service attendu. Après débat, compte tenu de l'effectif réduit et de la complexité des procédures, il est décidé à l'unanimité de souhaiter la formule complète pour la commune de Machilly.

**ROUTE DES VOIRONS:** Le cabinet UGUET viendra présenter en début de séance du conseil municipal du 03.09.2012, une première esquisse des travaux de sécurisation pour cette voie compte tenu du trafic grandissant et du manque de respect des conducteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

## Petit rappel de bon Voisinage

### DIVAGATION DES CHIENS:

Seul le secteur du lac est soumis à l'obligation de tenir son animal en laisse. Cela ne veut pas dire que vous pouvez laisser votre chien en liberté sur le reste de la commune. Pensez que d'autres personnes peuvent avoir peur et que de toute façon, le chien doit être en permanence sous votre contrôle. Pour éviter une

réglementation répressive, soyez respectueux des autres et de la nature en ramassant les déjections.

### HAIES SEPARATIVES:

Un petit rappel, s'il est encore nécessaire, sur la hauteur des haies séparant les propriétés. La loi précise que les plantations à moins de 2 mètres des limites ne doivent pas dépasser les 2 mètres de hauteur. Ayant

de nombreuses remarques à ce sujet, faites le point avec votre voisin et surtout faites attention de ne pas vous couper en élaguant.

### BRULAGE:

Le brûlage à l'air libre est interdit. La déchetterie à St Cergues est conçue pour recevoir tous vos déchets **verts**. Vous pouvez en abuser et Denis est là pour vous aider à décharger.

## A.D.M.R. « Les Voirons »

### Départ de la Présidente

Geneviève PLAGNAT, qui présidait très activement depuis 2000 l'association « **Aide à domicile en milieu rural** », dont le siège est à Saint-Cergues, a été contrainte, cet été, par son état de santé, à renoncer à cette fonction. Aucun de ceux qui l'ont côtoyée pendant toutes ces années n'oubliera son dévouement et son humanité.

C'est l'occasion de rappeler que l'**A.D.M.R.** emploie 25 salariées afin de venir en aide à des personnes âgées, voire dépendantes, ainsi qu'à des familles habitant les com-

munes de Saint-Cergues, Machilly, Juvigny, Cranves-Sales, Lucinges et Bonne. Elle assure également un service de garde-rie périscolaire pour les enfants des écoles de Machilly et Juvigny.

En fait, l'**A.D.M.R.** est une véritable entreprise ; en droit, c'est une association, un organisme « sans but lucratif », c'est-à-dire fondé en 1985 et depuis lors dirigé et animé uniquement par des bénévoles.

Il se trouve que plusieurs de ces derniers, en activité depuis des années, ont souhaité, eux aussi, être déchargés d'une tâche qui demande disponibilités

et énergie, et dont ils se sont parfaitement acquittés.

Il ne reste donc plus qu'un petit nombre de bénévoles pour assurer la continuité du service. Ils feront tout pour y parvenir, appuyés sur le personnel de secrétariat et en liaison avec la Fédération Départementale des **A.D.M.R.**

Une telle situation ne peut cependant qu'être provisoire. C'est pourquoi l'**A.D.M.R.** fait appel à toutes les bonnes volontés, c'est-à-dire à toutes les personnes disponibles et prêtes à oublier, un moment, leurs propres soucis pour venir en aide aux autres.

ADMR DES VOIRONS  
65 rue de la Chapelle  
74140 St Cergues  
Tél./ Fax 04.50.43.54.69  
[admr.les.voirons@cegetel.net](mailto:admr.les.voirons@cegetel.net)

## Pour Info...

### POURQUOI LES FEUX DE VEGETAUX SONT-ILS INTERDITS?

- **Une contribution importante à la pollution atmosphérique**

Le brûlage à l'air libre de végétaux émet de nombreux polluants parmi lesquels les particules (poussières) et les furanes, véritables préoccupations nationales pour la santé publique.

Une étude récente du réseau Atmo Rhône-Alpes a mis en avant les éléments suivants:

Un seul feu de 50 Kg de végétaux émet autant de particules que:

- Une voiture essence récente qui parcourt 8500 km (3500 km pour une voiture diesel);

- 4 mois et demis de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fuel;

- 100 à 400 trajets, selon le véhicule, pour rejoindre la déchetterie la plus proche.

Si tous les propriétaires d'un pavillon d'une agglomération de 400 000 habitants font un seul feu de ce type par an, ils contribuent à l'émission d'autant de dioxines et furanes que l'incinérateur qui brûle les déchets ménagers de cette agglomération pendant un an.

- **Le brûlage des déchets verts est interdit en Haute-Savoie:**

Le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimi-

nation par brûlage de tous les déchets verts de tontes de pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

De même le dépôt de déchets en tout lieu, fossés ou ruisseaux est également interdit par le code de l'environnement.

- **Il faut privilégier la valorisation par compostage:**

- Soit en compostant soi-même ses déchets verts pour produire un amendement organique

- Soit en apportant ses déchets verts à la déchetterie la plus proche, à St Cergues.

Un petit rappel sur les **heures de permanence:**

**LUNDI/JEUDI/VENDREDI**  
**De 9h à 11h**

La responsable des lieux vous recevra durant ces permanences pour la visite et pour la remise des objets trouvés.

## La salle des fêtes



Compte-tenu d'une forte demande de personnes extérieures à la commune, merci de vous faire connaître rapidement pour les **réservations 2013.**



# Couleur(s) d'automne

Marché aux plantes & saveurs

Land art & art environnemental . Rencontres & ateliers

22•23 Sept 2012 au lac de Machilly

## Cultiver

Le marché aux plantes et aux saveurs

Côté plantes, partagez votre amour de la botanique avec des spécialistes passionnés d'espèces rares et de collection. Côté saveurs et artisanat, découvrez le végétal sous des formes originales.

**Le marché est ouvert samedi de 13h30 à 18h et dimanche de 10h à 18h.**

**Le jardin éphémère, création paysagère**

Proposé par Pays'Art. **Samedi et dimanche.**

### Les exposants

**Pépinières, mobiliers et décorations de jardin**

Arrosoir et Persil : ornements de jardin en métal recyclé - 30  
 Barberousse Patrice : cisailles, élagueurs et divers outils de jardin - 84  
 Brendel Succulentes : cactus, plantes grasses, plantes à caudex - 71  
 Cadrans Solaires Marcus : cadrans solaires et pots en grès - 24  
 Celui qui Tresse : structures de jardins tressées, paniers et sculptures - 30  
 Cimadevilla Rachel : cactus, succulentes, carnivores, tillandsias - 74  
 Floricoltura Fessia : érables, plantes de terre de bruyère, hydrangéas - Italie  
 Jardins Feng Shui : conseils et créations - 73  
 Jardins de Montagne : plantes vivaces et arbustes cultivés en altitude - 74  
 Jardin Nature et Potager : jardins en bois et sur mesure - 74  
 L'Art et la Manière : objets de décoration, boules en fil de fer, bois flottés - 73  
 La Ferme Lombricole des Savoie : lombricomposteurs et engrais naturel - 73  
 Lapierre Eric : plantes vivaces et arbustes de jardins secs - 07  
 Le Jardin d'Arclusaz : plantes vivaces et alpines - 73

Les Planteurs de Brigaudière : bulbes rares originaires des 5 continents - 38  
 Marianne Denis : plantes vivaces, condimentaires et médicinales - 03  
 Pépinière Battle : plantes méditerranéennes, arbustes de haie - 74  
 Pépinière La Petite Vigne : plants de vignes, variétés hybrides de table - 68  
 Pépinière Matringe : arbustes à fleurs, plantes de haies et d'ornements - 74  
 Pépinière Mesmin : arbres fruitiers de différentes variétés, petits fruits - 74  
 Pépinière Milhan : plants de petits fruits rouges - 26  
 Pépinières Bessard : arbres et arbustes de collection - 01  
 Pépinières Morel-Bossus : érables, rosiers, hortensias, arbres fruitiers - 74  
 Prestige Amaryllis : bulbes et rhizomes de fleurs - 69  
 Rêves de Jardins : tuteurs, arches, treillis, gloriettes, portillons - 73  
 Stadler J. Horticulteur : bruyères rustiques, cyclamens, vivaces rustiques - 74  
 Un Jardin au Mont-Blanc : arbres et arbustes fruitiers, cerisiers du Japon - 74  
 Vincent Thomas : tillandsias, compositions florales, cépes de vigne - 05  
 Yorg : outils de jardins, couteaux de montagne, matériel d'affûtage - 74

**Artisanat et autres productions**

Alpnature : produits à base de plantes sauvages comestibles - 74  
 Anouche : mélanges d'épices et aromates, huile de noix - 38  
 Artisans du Monde : produits alimentaires et artisanat - 74  
 Atelier de l'Oiseau : poterie, bijoux de création en grès et en porcelaine recouverts d'émaux - 74  
 Atelier le Point du Jour : bijoux en bois tourné et terre cuite - 74  
 Beau en Couleurs : sacs et tabliers de jardin - 73  
 Brasserie des Voirons : bière artisanale la Lug et épicerie - 74  
 Domaine de Fontatière : huiles d'olive AOC, tapenades, soins, compotes - 26  
 GAEC La Belle Verte : tisanes, sels aux herbes, sirops aux plantes - 74  
 GAEC La Pensée Sauvage : plantes aromatiques et médicinales, fruits et légumes séchés - 74  
 Inès & Justine - Gourmandises et Créations : macarons, friandises - 74  
 La Maison du Vinaigre : vinaigres aux fruits, aux plantes et aux fleurs - 38  
 La Marmite Enchantée : gelées et sirops de plantes, tisanes - 74  
 Le P'tit Savoyard Bio : produits au lait d'ânesse bio, tisanes AB - 74  
 Les Jardins de Banset : confitures, pestos, sirops AB - 74

Les Jardins El'wan : algues, safran du Léman, savons, épices, miel - 74  
 Les Perles d'Issilaba : bijoux en perles naturelles et artisanales - 74  
 L'Olivade de Valérie : purées d'olives et de tomates, huiles d'olive AOP de Manosque, piments d'Espelette - 74  
 Maélan : huiles essentielles, savons, baumes, compléments alimentaires - 38  
 Papy Aravis : confitures artisanales - 74  
 Plaisirs du Charvin : macarons sans gluten, nougats gastronomiques - 71  
 Terre de Graines : joaillerie végétale, bijoux de graines, fruits, noyaux - 01  
 Terre-Papier et Papier-Plume : objets céramiques en porcelaine, papiers illus très et aquarelles - 74  
 Vannerie d'Osier Traditionnelle : paniers, corbeilles en osier brut - 26

**Librairies thématiques**

Nature à Lire : livres, revues, musique, jeux sur la nature - 07  
 Tatulu : librairie jeunesse, jouets, jeux pour enfants et adolescents - 74

**Associations et institutions**

Annemasse Agglo : action culturelle de la Communauté d'agglomération - 74  
 Annemasse les Voirons Tourisme: Tourisme, activités culturelles et familiales - 74  
 Association Plattform : collectif de jeunes artistes et artisans - 74  
 La Chanterelle : exposition mycologique - 74  
 L'Âge de Faire : mensuel sur l'écologie, l'économie alternative - 04  
 La CERFF: sensibilisation à l'environnement, chantiers nature - 74  
 Les Brigades Vertes : insertion sociale par la protection de l'environnement - 74  
 Les Jardiniers de France: promotion du jardinage traditionnel (bio), graines - 74  
 Maison du Salève: expositions, balades, activités et découvertes du Salève - 74  
 MFR de Bonne : formations « productions horticoles » et « aménagements paysagers » - 74  
 Oser y Croire: aide et projets en faveur des personnes atteintes d'un handicap physique - 74  
 Pays'Art : collectif d'étudiants paysagistes - 74  
 SIFOR: tri des déchets, compostage - 01  
 SIFOR: sensibilisation et exposition sur le Foron - 74

## Imaginer

Les expositions art & nature

**Festival Land art et art environnemental #5**

**Parcours et exposition à partir du samedi 22 septembre.**

*La dynamique des fluides* par Michel Bachelet  
*Ricochet de lumière* par Julia Dantonnet  
*La Traversée de l'Infini* par Do Delaunay  
*Kiosque à musique du vent* par Didier Ferment  
*Horizon* par Valérian Gagnaire et Paula Restrepo  
*Parle-moi !* par Peter Helmstetter  
*Ogon no ki* par Élodie Lefebvre  
*L'oeil du cyclone* par Pedro Marzorati  
*Être ou ne pas être* par Pascale Planche  
*Archipel* par l'association Plattform  
*La planète dénonce...* par Muriel Pozzi  
*Tas* par Luc Richard  
*La part de l'ombre #02* par Olivier de Sépibus  
*Notre planète est-elle bleue ?* par Camille Thibert  
 « J't'emmène à la chasse aux papillons »

Oeuvre réalisée par 550 élèves des écoles élémentaires de l'agglomération annemassienne.

**Encadrée par Martine Jaquemet. Avec Michel Butor. Samedi et dimanche.**

« Arc-en-sol » : mobilisation artistique #1

Oeuvre réalisée par les visiteurs de Couleur(s) d'automne.

**Imaginé par Martine Jaquemet. Samedi et dimanche.**

Mairie de Machilly

290 route des Voirons  
74140 MACHILLY

Téléphone : 04.50.43.51.94  
Télécopie : 04.50.94.62.90  
Messagerie : mairi@machilly.fr

NOUS CONTACTER

Retrouvez-nous sur  
le web:  
[www.machilly.fr](http://www.machilly.fr)

## Goûter

Les restaurants

Régalez-vous grâce aux restaurants de Couleur(s) d'automne. Les menus, plats et autres gourmandises sont exclusivement végétariens et, pour la plupart, à base de produits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée.

### Le déjeuner sur l'herbe

Dégustez un déjeuner sur l'herbe pas comme les autres, préparé avec malice par Jean-Marie Chanove, Chef du Refuge des Gourmets à Machilly.

**Service le dimanche de 12h30 à 14h30. Panier gourmand : 20€.**

Dans le cadre de l'année de l'autisme, l'intégralité des bénéfices de ce repas sera reversée à l'association OVA (Objectif Vaincre l'Autisme).

### Les Couleurs

Buvette proposant une restauration rapide 100% végétarienne.

Tenu par l'association « la Sablésienne ».

Non-stop samedi et dimanche.

## Couleur(s) d'automne

**Ouverture:** samedi 22 septembre de 13h30 à 18h.

dimanche 23 septembre de 10h à 18h.

Tarif : entrée 2€.

Gratuit pour les moins de 15 ans, les étudiants, les détenteurs de minimas sociaux, les personnes à mobilité réduite et les familles nombreuses.

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

## Créer

Les ateliers enfants

Réalisation d'un herbier, animé par Mathilde Lambert.

**Samedi : 14h, 15h30, 17h. Inscriptions sur place, dès 6 ans.**

Découverte des graines, animé par Terre de Graines.

**Samedi : 14h, 15h30, 17h. Inscriptions sur place, dès 6 ans.**

Création d'une oeuvre Land art, animé par La Maison du Salève.

**Dimanche : de 10h à 18h. Inscriptions sur place, dès 6 ans.**

Initiation à l'art floral et végétal, animé par Les Entrelacs.

**Dimanche : 10h30, 14h, 15h30, 17h. Inscriptions sur place, dès 6 ans.**

Fabrication d'encens, animé par La Valse des Arômes.

**Dimanche : 11h, 15h, 16h30. Inscriptions sur place, dès 6 ans.**

« Les Petits Jardiniers », atelier de rempotage,

animé par la MFR de Bonne.

**Samedi et dimanche. Inscriptions sur place, dès 3 ans.**

Rêveries au potager : découverte des légumes oubliés,

animé par la MFR de Bonne.

Couleur(s) d'automne



## Savoir

Le pavillon des connaissances

### Les rencontres « nature »

Echangez avec des spécialistes de la nature.

« La biodiversité dans les jardins », par l'association la CERFF.

Samedi à 15h.

« Les arbres fruitiers », par la pépinière Morel-Bossus. Dimanche à 14h30.

« À la découverte du lac de Machilly et du Foron », balade autour du lac organisée par le Sifor. Samedi à 15h30, dimanche à 10h30 et 16h30.

### Salon de lecture

Dans cette véritable « bibliothèque à ciel ouvert », prenez une pause en parcourant l'un des nombreux livres sur la botanique, le jardinage, le Land art...

Animé par les bibliothèques de l'agglomération annemassienne sous la coordination de la médiathèque et l'animathèque de Ville-la-Grand. Samedi et dimanche.

### « La fête à Roussou », balade théâtralisée

À l'occasion du tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau par les poètes Séréam et Mr.T. de la Compagnie « Une poignée d'loups en laisse ».

Dimanche à 15h.

## Découvrir

« Hors le lac »

### Prémices d'automne à Shopping Etrembières

Atelier rempotage pour les enfants, animé par la MFR de Bonne.

**Mercredi 12 septembre dès 14h, Centre commercial Shopping Etrembières.**

### « Couleur du ciel et de tes yeux »

Oeuvre monumentale créée par le collectif « Arc-en-ciel » de la MJC Sud d'Annemasse, encadrée par l'artiste Pierre Guimet.

À voir place du Cirque à Annemasse. Réalisée dans le cadre du

Contrat Urbain de Cohésion Sociale et des actions de médiation

culturelle organisées autour du Festival Land art et art environnemental.

**Rencontre avec les habitants ayant participé au projet, le samedi 22 septembre à 16h sur le stand d'Annemasse Agglo à Couleur(s) d'Automne.**

### À Couleur(s) d'automne en vélo

Itinéraire familial d'Annemasse à Machilly encadré par l'association Bourgeois.

**Dimanche 23 septembre. Itinéraire complet : [www.bourgeois.fr](http://www.bourgeois.fr)**

## Info habitants

**La route du Lac est interdite entre l'angle de la route de Couty jusqu'au pont devant le practice de golf.**

Les accès (entrée et sortie) du practice se feront uniquement dans le sens route de Révilloud et route du Lac, côté Révilloud, et réciproquement. Sur la route du Léman, la circulation est autorisée, le stationnement interdit.